

## **Alimentation territorialisée et urgence climatique**

*Réflexion sur la faisabilité de projets de mise en relation entre agriculteurs/producteurs et acheteurs publics. Axe de discussion : le projet porté par Agrilocal.*

A l'heure actuelle les acheteurs publics majoritairement représentés par les lycées, les collèges et les maisons de retraites procèdent aux achats de denrées alimentaires via des grands distributeurs. Dans chaque établissement l'élaboration des commandes est réalisée par un gestionnaire et suivant les directives données par le chef d'établissement. Bien que ces établissements soient publics les choix en matière de politique d'achat sont souvent à la charge de ces mêmes responsables d'établissements. Les critères de choix sont donc principalement le prix, la facilité de mise en œuvre et le respect des normes sanitaires.

Dans la pratique les gestionnaires se tournent donc le plus souvent vers de grands distributeurs répondant le mieux aux critères de choix exposés précédemment.

De l'autre côté on retrouve les agriculteurs et producteurs locaux qui dans la grande majorité des cas vendent leur production auprès de centrales d'achats. Le choix de ce réseau de vente permet de garantir au producteurs un écoulement régulier de sa production à un prix relativement stable et avec une logistique facilitée par les moyens des centrales d'achats.

Les initiatives à l'image de celle d'Agrilocal tentent donc d'apporter une solution plus rationnelle aux différents acteurs (acheteurs publics et producteurs) afin qu'ils puissent pour les uns se fournir en produits locaux et pour les autres vendre leur production localement et en bénéficiant d'une rémunération plus avantageuse.

Cependant malgré la mise en place d'une plateforme informatique centralisant les produits proposés par les acteurs locaux Agrilocal se heurte à certaines difficultés de mise en œuvre qui sont :

- Un manque de connaissances des filières de la part des gestionnaires d'achats dans les établissements. En effet ces derniers ont l'image d'un producteur local non soumis à des normes sanitaires strictes et ne pouvant pas garantir l'approvisionnement régulier de ses produits. Ils n'ont plus conscience des volumes disponibles à une échelle locale pour eux les produits locaux sont en quantité très limitée.
- Un manque d'organisation des producteurs qui ne bénéficient pas d'une centralisation de leurs produits à l'échelle locale et qui craignent donc de ne pas pouvoir distribuer l'intégralité de leurs productions.

Il s'avère donc fondamentale pour arriver à un développement de ces circuits locaux de procéder d'une part à une communication auprès des gestionnaires d'établissements pour leur démontrer la faisabilité de ces projets et d'autre part de procéder à une organisation de la filière en amont.

L'élaboration d'ateliers de discussions entre les parties prenantes devra donc être envisagée afin que chaque partie puisse exposer ses craintes et ses désirs concernant ces initiatives.

Une solution complémentaire serait l'utilisation du levier législatif qui imposerait aux gestionnaires d'établissements un approvisionnement en partie locale.

Ces initiatives permettraient donc de consommer localement en éduquant les consommateurs et participeraient à une amélioration des bilans carbone des produits. Ne concernant actuellement que les organisations publiques Agrilocal entend pouvoir proposer ses solutions aux autres grands acteurs de la restauration collective.